



## Taxe habitation

-----  
Par catherineh

bonjour

nous résidons dans le Morbihan et nous avons également acheté un appartement près de rennes car mon époux y réside la semaine pour son travail.

Dans quelle mesure pourrions nous être exonéré de la taxe d'habitation sur cette résidence secondaire ?

merci d'avance

bien cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Réponse ministérielle ici : c'est non

[url=https://www.senat.fr/questions/base/2023/qSEQ230707716.html]https://www.senat.fr/questions/base/2023/qSEQ230707716.html[/url]

Si vous voulez 2 résidences principales exonérées de TH, il faut former 2 foyers fiscaux....